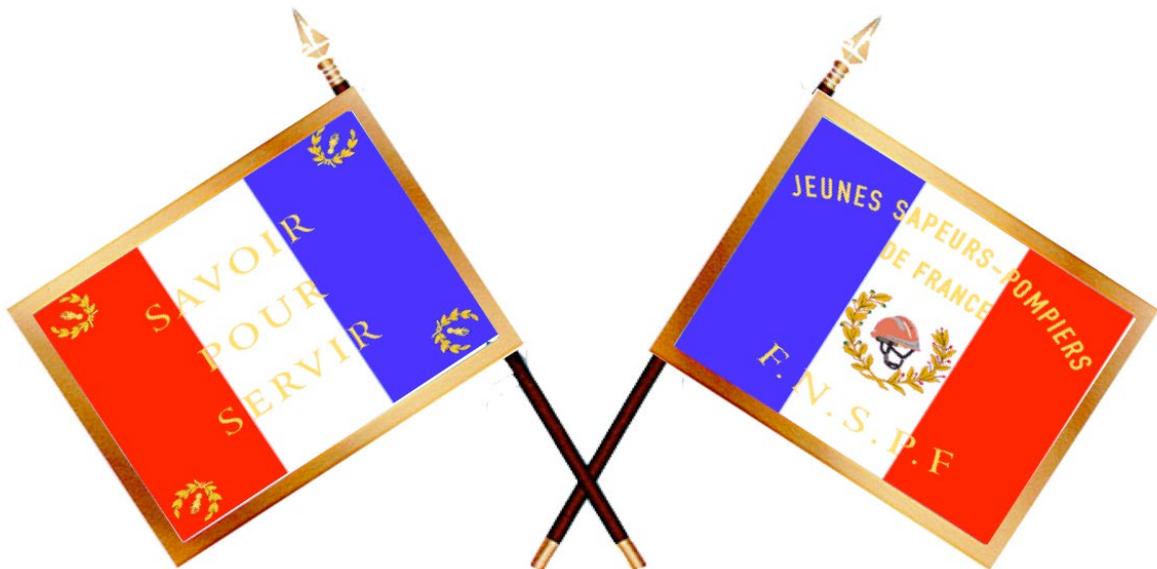


Fanion des JEUNES SAPEURS-POMPIERS du CANTAL - Guide d'utilisation -



Descriptif

Dimension : 70 X 70 cm, entouré de franges dorées,

Il est de 2 couleurs,

L'envers et le revers porte l'inscription

« **Jeunes Sapeurs – Pompiers CANTAL** »

Au centre se trouve un Casque de JSP entouré de la couronne de chêne et de laurier (rameaux que l'on retrouve sur les plaques du casque F1).



Inventaire

1 Fanion avec hampe en deux parties et cravate fixée à l'extrémité.

1 Etui de rangement

1 housse de transport bretelle + fermeture 2 poches

1 housse transparente intempéries

1 paire de gants blancs

Tenue

La tenue du personnel affecté au port et à la garde du fanion doit être conforme à la tenue JSP définie par l'article 12 de l'arrêté du 8 octobre 2015 relatif aux jeunes sapeurs-pompiers complétée obligatoirement par des gants blancs.

Tenue préconisée : casque, plastron rouge, gants blancs, ceinturon, ensemble deux pièces, manches baissées ou retroussées. Bottes avec ou sans lacets.

Section départementale des JSP – commission Jeunes Sapeurs-Pompiers

Guide d'Utilisation du Fanion des JSP du CANTAL

Modalités d'utilisation

Le fanion est à l'organisateur du Rassemblement Technique Départemental (RTD).

Sa passation se fait lors de la cérémonie de clôture.

S'agissant d'un fanion ; il est uniquement doté d'une simple garde au drapeau (2 portes haches)

Le fanion peut participer aux manifestations départementales, régionales et nationales suivantes :

- Cérémonie lors du cross départemental et régional
- Congrès départemental et régional
- Cérémonie lors du challenge de la qualité départemental et régional
- Concours de manœuvres départemental et régional
- Rassemblement technique national
- Fête nationale
- Journée nationale des Sapeurs-Pompiers
- Assemblée générale de l'UDSP ou de l'ADJSP
- Cérémonie départementale de la Sainte-Barbe
- Cérémonie des sections de JSP(Ydes, Vallée de la Cère et Pierrefort)

Toute participation à une autre cérémonie, même exceptionnelle, devra faire l'objet d'une demande adressée au Président de la section départemental (modèle en annexe).

En cas de détérioration, il sera facturé à la section locale la remise en état du fanion.

Guide d'Utilisation du Fanion des JSP du CANTAL

Pour mettre le fanion dans son étui :

Deux personnes sont nécessaires :

L'une d'elles tient la hampe d'une main à l'extrémité inférieure du fourreau et, l'autre main, évite la formation de faux plis ; l'autre, de la main gauche, tient la hampe par l'enseigne et, de la main droite, empêche la cravate de s'enrouler ; Les deux opérateurs roulent ensemble le fanion.

Lorsque le fanion est entièrement roulé, la personne qui tient la cravate la rabat à plat dans le sens de la hampe ; un enroulement régulier permet une mise en place aisée dans l'étui.

Il faut introduire d'abord la hampe par sa base dans la partie la plus large de l'étui et terminer par les parties en soie ; il faut en outre s'assurer que la cravate est bien à plat.

Il ne faut jamais essayer d'engager les parties en soie dans la gaine étroite de l'étui, qui doit être exclusivement réservée à la hampe, ni placer le baudrier à l'intérieur de la housse.

Pour sortir un fanion ou un étendard de son étui, il convient d'opérer en sens inverse en sortant l'enseigne la première.

Conduite à tenir lorsque le fanion a été mouillé :

Trois règles sont à respecter :

1. ne jamais rouler le fanion lorsqu'il est humide ;
2. ne jamais le faire sécher en plein soleil ;
3. pour le faire sécher, le suspendre, supporté par l'enseigne et le bout de la hampe, en évitant absolument que la soie ou les franges soient en contact avec le sol ou d'autres objets.

Le séchage pouvant être une opération longue, le transport du fanion mouillé peut être nécessaire ; il convient alors de le placer, pour le temps du transport, dans une housse en plastique semi-rigide, sans le rouler.

Conduite à tenir lorsque le fanion est recouvert de poussière :

Afin d'éviter toute dégradation des dorures, il ne faut jamais employer de brosse.

Le fanion étant mis en position horizontale (position identique à celle du séchage), il convient de l'exposer à un courant d'air qui peut le cas échéant être produit par un appareil du genre séchoir.